

MONESTIER-MERLINES

BULLETIN N° 28 – FEVRIER / JUIN 2015



Un dernier adieu à l'enfant du pays

Gérard GUINETON (1946 / 2015)

Maire (1977 / 2014)

C'est le 24 mars 2015 que nous avons eu la douleur d'apprendre son décès. C'est une grande figure de notre commune, du canton et même du département qui nous a quittés.

Gérard GUINETON était né le 27 septembre 1946 à Monestier-Merlines où il a vécu toute sa jeunesse.

Après avoir poursuivi ses études à l'école primaire située à Veyrières, il alla au Collège de Merlines, puis au lycée d'Ussel. Ensuite, il partit à la faculté de Clermont-Ferrand où il rencontra sa future épouse Michèle.

Après l'obtention de ses diplômes, Gérard GUINETON exercera la majorité de sa carrière de professeur de mathématiques au lycée Notre Dame de la Providence à Ussel.

Elu :

En 1977, Gérard souhaite s'investir dans le conseil municipal de Monestier-Merlines et sera élu maire dès sa première participation, à l'âge de 31 ans.

Il continuera à officier dans cette fonction pendant 37 ans. Ceux sont des problèmes de santé qui l'empêcheront de renouveler sa candidature en Mars 2014.

Au cours de ses différents mandats, soucieux du « bien-être » de sa commune et de ses habitants, il développera avec l'ensemble de ses conseillers municipaux de nombreux projets comme :

- La création de la salle polyvalente
- La rénovation d'édifices
- L'atelier relais XL Litérie qui depuis, a accueilli les bureaux de la Communauté de Communes du Pays d'Eygurande et le Tanneur
- La fromagerie de l'Aire des Sully qui a obtenu de nombreuses récompenses pour ses fromages au Salon de l'Agriculture, par exemple
- L'implantation des logements du Peloton Autoroutier de Gendarmerie A89
- Passionné d'informatique, il dotera la commune de l'un des accès au réseau internet les mieux équipés de notre canton et créera un site internet qu'il alimentera jusqu'au terme de son dernier mandat
- La réalisation de la zone d'habitation du Vieux chêne

Et bien d'autres projets encore

L'un des derniers projets qui lui tenait tant à cœur était la nouvelle mairie que nous avons inauguré en Mai 2012.

Il siégera au conseil communautaire de 2002 à 2014 suivant attentivement les dossiers intercommunaux.

En 2008, il est porté à la tête du syndicat intercommunal de l'Abeille succédant ainsi à Bernard PERRIER ; fidèle à la mémoire de Guy LEPETIT, le président fondateur, il œuvrera sans relâche au développement et à l'évolution de cette collectivité ;

- amélioration des installations sportives,
- entretien du lac,
- travail de fond avec la société VAL VVF pour développer le village de vacances.

Il fut également membre d'instances comme l'association des centres éducatifs du Limousin puis à la Fondation Jacques CHIRAC, où son analyse et ses qualités humaines furent toujours appréciées.

Pour tout le travail effectué auprès de la municipalité, des associations, il a été honoré à plusieurs reprises dont voici certaines distinctions en commençant par la plus haute :

- Chevalier de l'ordre national du mérite
- Médaille d'argent du Tourisme
- Médaille de bronze de la jeunesse et des sports

Au terme de ses 37 ans de mandat et en présence de sa famille et de ses amis, il a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'Or.

De plus Mr le Préfet, à la demande de l'ensemble des membres du Conseil Municipal et de l'Association des Maires de Corrèze lui a remis le titre de maire honoraire pour avoir occupé la fonction pendant au moins 18 ans.

Comme beaucoup de personnes aimaient à le dire, Gérard GUINETON était fidèle en amitié.

Passions et associations :

Le sport fut une de ses grandes passions, le vélo bien sûr (route et VTT), la randonnée, mais également le football au sein du CAEM, avec qui, il s'illustra sur tous les terrains du département.

Investit dans le monde associatif, il fut président fondateur du comité des fêtes de sa commune en 1978 et co-fondateur en 1980 avec Simon LOURADOUR de l'association cantonale Tourisme et Nature. Durant de nombreuses années, il en sera le Président et la cheville ouvrière de tous les projets : Les marches des quatre saisons, les Bouades, le sentier du tour du pays d'Eygurande, la découverte des communes, le monument de la plaine des filles aux Agriers, le festival international d'art animalier, dont Charles GAIDY en est le président, pour ne citer que les plus importants.

Sa passion de la nature, sa connaissance en matière de botanique et des papillons fait de lui un grand spécialiste en la matière, il a pu exprimer tout son savoir et ses qualités auprès du Parc régional Millevaches en Limousin et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).

C'est avec une grande émotion que les membres de sa famille, élus, amis et anonymes l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure.

En ce jour, nous avons une pensée pour son épouse Michèle, son fils Lionel et son épouse Valérie

Extraits des éloges funèbres rédigés par N LE GALL et P SEUNIAK

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	513 241,33	169 660,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 343 581,33
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		513 241,33	513 241,33

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	232 458,00	260 834,47
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	64 700,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 36 323,53
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		297 158,00	297 158,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		810 399,33	810 399,33
---------------------	--	------------	------------

Prévisionnel des dépenses d'investissement 2015

Suite aux travaux d'assainissement reportés fin août – début septembre à l'Abeille réalisés par la Communauté de Communes du Pays d'Eygurande, le conseil municipal prévoit de réaliser les travaux suivants :

- Enfouissement des lignes d'électrification à la charge du Syndicat de la Diège
- Effacement des candélabres entre l'Office de Tourisme et le carrefour de la Cuisine Centrale
- Enfouissement des lignes téléphoniques
- Réalisation de trottoirs

Dans le cadre de la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

- Aménagement du parking de la salle polyvalente et création d'une rampe d'accès au niveau des 3 portes d'entrée (travaux prévus entre le 20/07 et le 31/08/2015) : 50 000 €

Autres dépenses :

- Voirie entre Les Sagnes et le carrefour de la route de la Vervialle : 35 500 €
- Participation aux travaux de la route de la déchetterie : 800 €
- Restauration des 2 monuments aux morts : 3 500 €
- Réparation du pont supérieur : 4 500 €

Dépenses de fonctionnement principales 2015

- Remboursement des frais de scolarité dans le cadre du RPI Eygurande – Merlines pour 27 élèves (de la maternelle au CM2) : soit 29 700 € TTC.

RPI EYGURANDE – MERLINES (Maternelles => CM2)

Les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) permettent à plusieurs communes, notamment en milieu rural, de se réunir pour l'établissement et l'entretien d'une ou plusieurs écoles. Les dépenses sont alors réparties entre les communes selon les termes de l'accord conclu, fixant notamment les conditions de répartition des charges des écoles regroupées.

.../... Dans le cas où le RPI est organisé sans EPCI (pas de transfert de compétence à une communauté ou à un syndicat), il repose sur un accord par convention entre les communes, signée par chaque maire autorisé par délibération de son conseil municipal. Cette forme de RPI évite, le cas échéant, de créer un syndicat en l'absence de transfert de la compétence scolaire à la communauté à laquelle ils adhèrent.

Extrait du site internet :

<http://www.amrf.fr/Vousaccompagner/Fichesth%C3%A9matiques/tabid/1242/articleType/ArticleView/articleId/649/Le-Regroupement-Pedagogique-Intercommunal-RPI.aspx>

Dans le cadre du RPI signé entre Eygurande et Merlines, afin de maintenir le fonctionnement des écoles des 2 communes, il est demandé que les parents inscrivent leurs enfants sur ces communes.

Pour une inscription hors RPI, toute demande de dérogation doit être faite auprès du maire du lieu de résidence.

Les dates anniversaire en 2015

➤ Le vote des femmes

Il y a 70 ans, le 29 avril 1945, **les femmes votaient pour la première fois de l'histoire** de France, et devenaient par la même occasion, éligibles. 12 millions de Françaises se rendent aux urnes pour les élections municipales.

En octobre 1945, elles votent pour la première fois pour les élections législatives

➤ 70ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 : *discours en annexe*

Fleurissement de la mairie



Fête des Voisins du 29/05/2015

Une fête simple et conviviale

Sous l'initiative de la municipalité, la fête des voisins s'est déroulée comme chaque année le dernier vendredi du mois de mai.

Cette fois encore, les habitants ont répondu présents pour faire de cette fête un vrai moment d'échange et de convivialité, aussi bien dehors autour du barbecue, que dedans, entourés des enfants qui offraient aux convives un joli petit spectacle improvisé.

Comme en veut la tradition, les invités sont arrivés les mains remplies de bonnes choses (quiches, pizzas, gâteaux ...). La municipalité à quant à elle offert les boissons.

Tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle fête!



Inscription Transports Scolaires Rentrée Septembre 2015

« Dans le cadre de la préparation de la rentrée de septembre 2015, il a été demandé aux familles d'inscrire leur enfant dès le 15 juin 2015 sur le site du Conseil Départemental : www.correze.fr »



Pour les familles qui ne disposent pas de connexion internet, il est demandé aux maires des différentes communes de les aider dans leurs démarches d'inscription

L'inscription doit se faire ***impérativement avant le 09/08/2015***. Au-delà de cette date une majoration de 20 % sera appliquée pour non respect du délai.

Extrait courrier du 11/06 de Mr COSTE, Président du Conseil Départemental

Les Règles de prise en charge peuvent être consultées à la Mairie

Les bouchons d'amour



Dans le cadre du développement durable, le Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande récolte les bouchons en plastique pour les remettre à l'association « Les bouchons d'amour ».

Si vous êtes intéressés par cette opération, vous pouvez déposer vos bouchons dans un sac en plastique à la mairie aux horaires d'ouverture ou dans une caisse qui se trouve sous le préau de l'ancienne mairie.

Récoutez vos bouchons !

Article diffusé en accord avec un membre de la commission développement durable du CHPE

Remise des médailles du travail aux salariés du CHPE



Crédit photo C.E CHPE

Le vendredi 12 juin, en présence de Mme PADILLA-RATELADE, conseillère départementale du Canton EYGURANDE-USSEL, M. ROUANET, directeur du CHPE et de moi-même que les salariés du CHPE se sont vus remettre les médailles argent et vermeil

Étaient présents également les diplômés or et grand-or qui recevront leur médaille lors du Conseil d'Administration au mois de Janvier 2016.

C'est sous un soleil radieux que la photo de groupe a pu être prise sur la terrasse de l'Oasis où avait lieu la cérémonie.

Je remercie les membres du Comité d'Entreprise pour leur accueil.

NLG

Alerte canicule



*Extrait de l'article paru sur le site de la
préfecture de la Corrèze
(mis à jour le 29/06/2015)*

Conseil de comportement :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour.
- Accompagnez-les dans un endroit frais.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5 L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée et mangez normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11 h – 21 h).
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.

Ces consignes seront actualisées chaque jour pendant la durée de l'épisode caniculaire.



Le plan départemental de gestion d'une canicule, déclinaison du plan national, a été approuvé par le préfet le 12 juillet 2013.

Dans ce cadre, le dispositif mis en place pour lutter contre les effets d'une canicule s'appuie sur quatre niveaux d'alerte et de mobilisation, en cohérence avec les 4 niveaux de vigilance de la carte émise par météo-France (<http://www.meteofrance.com/accueil>) :

➤ Le « **niveau 1 – veille saisonnière** » activé du 1^{er} juin au 31 août de chaque année. Ce niveau correspond au niveau vert de la carte de vigilance météorologique. Il permet à tous les acteurs des niveaux national et local de vérifier le bon fonctionnement de leurs dispositifs d'alerte.

➤ Le « **niveau 2 – avertissement chaleur** » correspond au niveau jaune de la carte de vigilance météorologique. Il s'agit d'une phase de veille renforcée qui permet de se préparer à un éventuel passage en niveau 3 « alerte canicule ».

➤ Le « **niveau 3 – alerte canicule** » correspond au passage en niveau orange sur la carte de vigilance météorologique. L'alerte canicule est activée par le préfet avec l'appui de l'agence régionale de santé du Limousin.

➤ Le « **niveau 4 – mobilisation maximale** » répond au passage au niveau rouge sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par le Premier ministre en cas de canicule intense et étendue associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire (sécheresse, problème d'approvisionnement en eau, saturation des hôpitaux, etc...).

Extrait du courrier adressé par M. le Préfet en date du 25/06/2015

Nouveaux horaires CENTRE DES FINANCES PUBLIC D'USSEL

A compter du **01 juillet 2015** les horaires d'ouverture au public du Centre des Finances Public seront les suivants :

TRESORERIE D'USSEL	lundi, mardi, mercredi, vendredi jeudi	9h00-12h00 9h00-12h00	13h00-16h00 fermé
-----------------------	---	--------------------------	----------------------

Extrait mail adressé par Mr VOYER, Inspecteur CFP Ussel et diffusé avec son accord

Coordonnées de la mairie

Tél : 05 55 94 33 61 (Secrétariat) ou 06 09 23 81 24 (Maire)

Fax : 05 55 94 65 26

Courriel : mairiemonestiermerlines@orange.fr

Horaires d'ouverture Secrétariat Mairie : Ma, Me et Ve de 13h30 à 18h30

Extrait du discours diffusé dans toutes les mairies

70^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
Message de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense,
chargé des anciens combattants et de la mémoire
Vendredi 8 mai 2015

En ce 8 mai 2015, la France commémore le 70^e anniversaire de la fin des combats de la Seconde guerre mondiale en Europe.

Ces combats avaient commencé près de cinq ans auparavant. Cinq longues années de privation, de souffrances, d'exactions, de massacres durant lesquelles l'Europe fut mise à feu et à sang sous le joug nazi, des populations asservies, d'autres exterminées.

Aujourd'hui, la France se souvient de toutes celles et de tous ceux qui ont souffert ; des familles condamnées à quitter leur terre, des victimes des bombardements, des prisonniers de guerre, des internés, des déportés.

La France se souvient aussi de toutes celles et de tous ceux qui contribuèrent à la victoire que nous commémorons aujourd'hui, toutes ces femmes et tous ces hommes auxquels nous devons d'être libres, tous ceux qui, aux heures les plus sombres de notre histoire, ont choisi, au péril de leur vie, d'embrasser la Résistance.

Certains rejoignirent les rangs de la France Libre pour continuer le combat aux côtés des Alliés, portant haut, d'Orient en Europe en passant par l'Afrique, les trois couleurs nationales.

D'autres choisirent de mener, sur le territoire national, la lutte dans l'ombre. Des gestes isolés qui, dans un même élan et guidés par un idéal de liberté que ces femmes et ces hommes avaient en partage, formèrent ensuite des mouvements et réseaux de Résistance.

Leur engagement et leur sacrifice nous honorent et nous obligent.

Cette année seront parmi nous les derniers témoins vivants d'une histoire qui constitue notre identité. 70 ans après, leurs voix continuent inlassablement de transmettre et d'enseigner. C'est à toute cette génération de la guerre que la Nation française rend hommage en ce 8 mai 2015. Un hommage rendu par la remise d'une légion d'honneur à plus de 1500 anciens à travers tout le territoire mais aussi un hommage rendu par la voix de la jeunesse, appelée à participer à cette journée commémorative.

En ce 70^e anniversaire, souvenons-nous que c'est dans les souffrances d'hier qu'ont germé l'incommensurable désir de paix et l'irréversible besoin d'Europe.

Souvenons-nous que c'est sur les ruines de cette guerre et au lendemain du traumatisme que fut la découverte de la Shoah, que les peuples trouvèrent la force de construire l'Europe.

Souvenons-nous enfin de ce que nous devons à cette jeunesse sacrifiée par la guerre et à cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté et sa fierté.

Nous leur devons en réalité plus que la liberté. Nous leur devons la paix, celle qui intervient au lendemain de la capitulation des armées nazies le 8 mai 1945. Elle paraît être une évidence. Elle est pourtant une valeur inestimable dont cette journée nationale nous rappelle le prix et la fragilité.